

HONORAIRES VENTE

COMMISSION

< 70 000 € 12% TTC
soit 7 000 € HT + TVA en vigueur = 8 400 € TTC

70 001 € - 100 000 €	9% TTC dont TVA en vigueur
100 001 € - 150 000 €	6.5% TTC dont TVA en vigueur
150 001 € - 200 000 €	6% TTC dont TVA en vigueur
200 001 € - 300 000 €	5.5% TTC dont TVA en vigueur
300 001 € - 1 000 000 €	5% TTC dont TVA en vigueur
➤ 1 000 001 €	4.5% TTC dont TVA en vigueur

HONORAIRES LOCATION

†† Plafonds applicables (hors état des lieux)

Zone géographique	Honoraires maximum locataire (visite+ dossier + bail incluant recherche)
Zone très tendue (ex PARIS, petite couronne)	12,10 € TTC / m²
Zone tendue	10,09 € TTC / m²
Zone non tendue	8,07 € TTC / m²

En plus des honoraires de mise en location, un **état des lieux d'entrée** est facturé – également avec un plafond :

3,03 € TTC par m² (valable dans toutes les zones)

